

Descriptif de module

Domaine HES-SO: Travail social

Filière: Travail social

1	Intitulé du module	Questions sociales et réponses socio-politiques	2018-2019
	<p>Code T.TS.SO359.D2.F.18</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de la filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> <p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
	<p>2 Organisation</p> <p>Crédits ECTS * 10 crédits ECTS</p> <p>Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p> <p>Volées: PT 2018 - EE+TP2017 Semaines 9 à 23 Jeudi et/ou vendredi</p>		
	<p>3 Prérequis</p> <p><input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre</p> <p>Autres prérequis</p>		
	<p>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</p> <p><u>Compétence principale:</u> 2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.</p> <p><u>Compétences effectives:</u> 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans leurs différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...) 2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité. 2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs. 2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.</p> <p><u>Compétences secondaires:</u> 4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné. 4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.</p> <p><u>Objectifs:</u> 1. Connaître les modes de construction des questions sociales liées à l'emploi. 2. Etre capable de comprendre des problématiques comme la pauvreté, les situations de handicap, la migration et l'insertion ainsi que les réponses socio-politiques qui sont apportées. Connaître les principes, le fonctionnement et les problèmes de l'Etat social et de la sécurité sociale (assurances sociales et aide sociale).</p>		
	<p>5 Contenu et formes d'enseignement *</p> <p><u>Contenu:</u> Ce module s'articule sur trois axes. 1. Le premier axe introduit les concepts nécessaires à l'analyse de la question sociale et aux définitions et visions de cette question. Cette partie du programme apporte des éclairages nécessaires à l'appréhension des thématiques spécifiques qui seront abordées dans la suite du module: insertion, pauvreté, migration et situation de handicap. 2. Le second axe aborde spécifiquement l'élaboration des politiques sociales en Suisse. Il introduit les connaissances de base de la structure et du fonctionnement des assurances sociales et de l'aide sociale en Suisse. 3. Le troisième axe porte sur l'exploration des quatre thématiques spécifiques susmentionnées ainsi que sur les réponses apportées par les politiques sociales et par l'action des travailleurs sociaux dans ces quatre domaines.</p> <p><u>Formes d'enseignement:</u> Cours ex cathedra. Ateliers. Lectures et travaux individuels et en groupe à réaliser pendant et en dehors des périodes d'enseignement.</p>		

Descriptif de module

Domaine HES-SO: Travail social

Filière: Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

- Travail écrit de groupe portant sur une des thématiques abordées (pauvreté; insertion; migration; situation de handicap) à remettre pour le **lundi 17 juin 2019 (semaine 25)**.
- Examen écrit sur table et un QCM le **jeudi matin 27 juin 2019 (semaine 26)**.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes:

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit:
 - Examen écrit et oral le **jeudi 29 août 2019 (semaine 35)** (matin écrit axes 1 & 2 et oral après-midi axe 3).
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

9 Bibliographie

Lectures obligatoires du module (figurent dans la brochure distribuée en début de module):

- Bolzman, C. (2009). Modèles de travail social en lien avec les populations migrantes: enjeux et défis pour les pratiques professionnelles. *Pensée plurielle*, 21, 41-51
- Bonvin, J.-M. (2011). La sécurité sociale: notions clés, spécificités et évolutions récentes. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 17-40). Lausanne: Editions EESP.
- Bonvin, J.-M. & Moachon, E. (2005). L'activation et son potentiel de subversion de l'Etat social. In P. Vielle, P. Pochet & I. Cassiers (dirs), *L'Etat social actif. Vers un changement de paradigme ?* (pp. 63-92). Bruxelles: PIE-P. Lang
- Knupfer, C. (Éd.). (2017). RAPPORT SOCIAL VAUDOIS. Département de la santé et de l'action sociale, Canton de Vaud.
- Messer, I. & Gigase, K. (2001). Autodétermination et handicap mental: quels chemins, quels paradoxes ? In R. de Riedmatten (Ed.), *Une nouvelle approche de la différence: comment repenser le handicap* (pp. 249-260). Genève: Médecine & Hygiène
- Paugam, S. (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Paris: PUF.
- Tabin, J.-P. (2011). Comprendre la sécurité sociale en Suisse. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 41-69). Lausanne: Editions EESP.
- Weber, P., Noreau, L. & Fougeyrollas, P. (2004). L'évaluation de la participation sociale et de la situation de handicap en travail social. *Handicap – revue des sciences humaines et sociales*, 103, 1-23
- Wihtol de Wenden, C. (2009). Un monde en mouvement. *Accueillir*, 252, 6-8

Bibliographie complémentaire:

- Aubry, R., Csupor, I. & Mercolli, M. (2019). Accompagner les sorties de prostitution: qui donne le rythme ? *Actualité Sociale*, 78 [à paraître]
- Bonvin, J.-M., Cianferoni, N. & Kuehni, M. (2015). Les rapports de subordination au cœur de la cité par projets. *L'homme et la société*, 195-196, 33-50.
- Bonvin, J.-M., Gobet, P., Rossini, S. & Tabin, J.-P. (2011). *Manuel de politique sociale*. Lausanne: Editions EESP.
- Clerc, B., Csupor, I., de Coulon, A., Flückiger, Y., & Gaberel, P. E. (2001). La précarité, une réalité genevoise. (Eric Budry, Ed.). Genève: Hospice général.
- Csupor, I., Felder, M. & Ossipow, L. (2017). Scène et coulisses des cérémonies d'accession à la majorité civique et civile à Genève. *ethnographiques.org*, 33. Récupéré de <http://www.ethnographiques.org/2016/Csupor-Felder-Ossipow>
- Dallera, C., Malatesta, D., Togni, C. (2018). L'émergence de l'animation socioculturelle sous le regard du genre: l'exemple des centres de loisirs lausannois 1960-1980. *Revue de la Société suisse de travail social*, 23, 11-27.
- Felder, I., Csupor, I. & Ossipow, L. (2018). Citoyen-ne-s, mais pas encore adultes ? Les injonctions à la responsabilité et à la citoyenneté dans les rituels d'accession à la majorité en Suisse. *Lien social et politique*, 80, 108-127.
- Fournier, J. (2018). Intimité, vie amoureuse et sexualité en établissement: des obstacles persistants ? In E. Cartier, A. Girami & C. Leuzz (Dir.), *Sexualités, autonomie et handicaps: freins et perspectives* (pp. 127-138). Bordeaux: LEH Editions.
- Gaberel, P. E., Clerc, B., Comba, F., Csupor, I., Mouzoune, K., & Ossipow, L. (2006). Suivi longitudinal des bénéficiaires de l'aide sociale - Phase I et II (Publications HG). Genève: Hospice Général.

Descriptif de module

Domaine HES-SO: Travail social

Filière: Travail social

Hugentobler, V. & Moachon, E. (2012). L'approche par les capacités et le paradigme du parcours de vie: un double cadre conceptuel pour évaluer les interventions sociales en faveur des jeunes adultes «en difficulté». In F. Picard & J. Masdonati (Dir.), *Les parcours d'orientation des jeunes: dynamiques institutionnelles et identitaires* (pp. 127-153). Saint-Foy: Presses universitaires de Laval.

Kuehni, M. (2018). Des expériences de pauvreté laborieuse dans un contexte d'activation sociale: une perspective de genre. *Recherches féministes*, 30(2), 81-100.

Perriard, A. & Tabin, J.-P. (2017). Les politiques familiales vaudoises: un révélateur des rapports sociaux. *Revue des politiques sociales et familiales*, 124, 33-42.

Piecek-Riondel, M., Tabin, J.-P., Perrin, C & Probst, I. (2017). La normalité en société capacitiste. Une étude cas (assurance invalidité suisse). *SociologieS*. Récupéré de <http://sociologies.revues.org/6412>

Scalambrin, L., Delay, C. & Csupor, I. (2019). Se priver ou se relâcher face aux contraintes matérielles ? Les dispositions économiques plurielles des jeunes «peu qualifié-e-s», *Tsantsa*, 24. [à paraître].

Togni, C. (2016). Sans mari, sans travail, sans morale ? Aider et contrôler les «chômeuses seules» (Suisse, années 1930). *Genre et Histoire*, 16. Récupéré de <http://journals.openedition.org/genrehistoire/2321>

10 Enseignants

Achermann Christin
Alonso Vanessa
Amarelle Gabriela
Aubry Roxane
Berger Jean-Claude
Bertozzi Fabio
Bodenmann Patrick
Breton Solange
Carron Djemila
Cerrone Toni
Chatelain Sandra
Cianferoni Nicola
Csupor Isabelle
de Morsier Marcin
Dederix Silberstein Hélène
Fazenda Léa
Felder Maxime
Fernandez Vlad
Fibbi Carton Rosita
Fournier Jennifer
Gabarel Pascal Eric
Gazareth Pascale
Grosset Pauline
Haunreiter Katja
Hugentobler Valérie
Impala Felice
Jeanrenaud Charlotte
Kalume-Eymann Francine
Kessler Sébastien
Kuehni Morgane
Leresche Yves
Mizrahi Cyril
Nendaz Philippe
Pedrosa Maria
Perrin Céline
Piérart Geneviève
Ray-Kaeser Sylvie
Regamey Caroline
Rosenstein Emilie
Ruga Pamela
Russi Umberto
Spagnolo Antonello
Steiger Bhama
Tabin Jean-Pierre
Togni Carola
Tsachouridis Nikolaos
Vochitu Oana
Widmer Frédéric

Nom du responsable de module *

HUGENTOBLER Valérie & KUEHNI Morgane

Descriptif validé le *

19.12.2018

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2018-2019

**La pensée critique face aux idées,
aux savoirs et à l'action**

<p>Code T.TS.SO359.D6.F.18</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p>		
<p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT2018 - EE+TP2017
Semaines 9 à 23
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs et les dilemmes professionnels.
 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Compétences secondaires :
 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication personnelle dans l'action.
 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Objectifs :

- être capable de définir, de différencier et d'articuler éthique et morale.
- connaître et approfondir les valeurs qui définissent le statut de la personne humaine (dignité, liberté, autonomie).
- intégrer les notions de base de l'éthique professionnelle.
- identifier les valeurs au fondement de l'action de la travailleuse sociale et du travailleur social (respect, solidarité, sollicitude, responsabilité, reconnaissance, bienveillance).
- discerner les enjeux éthiques d'une situation de travail social.
- repérer quelques tensions inhérentes à l'action sociale (autonomie/contrôle, engagement/neutralité, liberté/sécurité, autorité/écoute).
- connaître et articuler les différents niveaux de responsabilité professionnelle (individuelle, institutionnelle, politique).
- repérer les étapes d'un processus de délibération.
- construire et exprimer une argumentation éthique.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Ce module cherche à répondre à cette question, impossible à éluder dans le travail social : que faut-il faire pour bien faire ? Poser cette question, c'est poser la question de la visée du travail social.

Ce module propose d'entrer dans une démarche dynamique, centrée sur les questions d'éthique dans la lignée de l'éthicien et philosophe Paul Ricoeur, où les étudiant-e-s seront invité-e-s à prendre en compte la complexité du champ social, en s'interrogeant sur leurs valeurs propres, sur leur conception de la justice et sur la nécessaire élaboration de règles communes.

Il se compose de 6 thèmes complémentaires, qui seront déclinés en cours, en ateliers et en travail encadré.

Ce sont successivement: "Valeurs personnelles et pluralité de points de vue", "Rôle de l'éthique et éthique professionnelle", "Reconnaissance et justice sociale", "Ethique de la discussion", "Méthode procédurale", "Investissement personnel dans le travail social".

Forme d'enseignement:

Le module comprendra du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable d'atelier, des articles à lire, du travail encadré sans enseignant-e-s et quelques cours théoriques. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Les étudiant-e-s auront différents travaux à rendre en cours de module dans le cadre des ateliers, soit individuellement, soit en groupes. Ces travaux donneront lieu à un certain nombre de points acquis s'ils sont faits, qui seront comptabilisés dans la validation finale.

Celle-ci aura lieu sous forme de dossier écrit individuel, à rendre pour le **lundi 17 juin 2019 (semaine 25)**.

Modalités de répétition:

Répétition (en cas d'obtention de la note F), trois possibilités:

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit:

- Examen écrit individuel le **vendredi 30 août 2019 (semaine 35)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

Indications bibliographiques

- Berthod, M.-A. (2009). Entre psychologie de rites et anthropologie de la perte. Notes pour l'étude du deuil. *Journal des anthropologues*, 116-117, 159-180.
- Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail*. Lausanne: Editions de l'EESP.
- Bovay, C. & Tabin, J. P. (1998). *Les nouveaux travailleurs : bénévolat, travail et avenir de la solidarité*. Vol. 56. Genève: Labor et Fides.
- Bouquet, B. (2012). *Ethique et travail social, une recherche de sens*. Paris: Dunod.
- Code de déontologie du travail social en Suisse: un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s*. (2010). Berne: Avenir Social.
- Douglas, M. (2004). Argumentaire pour la vie ou pour la mort. *Comment pensent les institutions*. Paris: La Découverte, 33-37.
- Dubet, F. (2006). Au delà de la crise: le "cas" du travail social. *Empan*, 1(61), 138-145.
- Franssen, A. (1999). Les travailleurs du non-marchand: héros et victimes: demande de reconnaissance et transaction identitaire. *Recherches sociologiques*, 30(2), 159-181.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du Mauss*, 1(23), 152-164.
- Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ?* Genève: Labor et Fides. 15-27.
- Gobet, P. (2013). La qualité du care. In M. Modak & J. M. Bonvin (Ed.), *Reconnaître de care, Un enjeu pour les pratiques professionnelles* (pp. 65-79). Lausanne: Editions de l'EESP.
- Gotman, A. (2001). *Le sens de l'hospitalité, essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Paris: PUF. 483-493.
- Guillebaud, J.-C. (1999). *La refondation du monde*. Paris: Seuil. 213-244.
- Lochak, D. (1998). Les bornes de la liberté. *Sciences humaines*, 86, 32-35.
- Malatesta, D. & Golay, D. (2010). La participation des enfants au débat public: une expression des dominants ? *Nouvelles Questions Féministes*, 29(2), 88-99.
- Malherbe, J.F. (2001). *Déjouer l'interdit de penser, Essai d'éthique critique*. Montréal: Liber. 15-28.
- Moussu, G. (2001). Entre normes et stratégie : la question de l'éthique dans le travail social. *Vie sociale*, 3, 29-37.
- Raikin M. (2000), La prise de décision en travail social. *L'Observatoire*, 27, 83-91.
- Ricoeur, P. (1989). L'éthique, la morale et la règle. *Autres temps*, 24, 52-59.
- Thévoz, J.-M. (1995). Ethique de la relation d'aide. *Bulletin de la Fondation du centre médico-social Pro Familia*, 23.
- La Gasnerie, G. (2017). *Penser dans un monde mauvais*. Paris: PUF.
- Junod, R., Romagnoli, S. & Denervaut, J.-M. (2017). *L'inquiétude dans le monde et la pensée critique*. Genève: Editions IES.
- Dieguez, S. (2018). *Total Bullshit ! Au coeur de la post-vérité*. Paris: PUF.
- Eribou, D. (2016). *Principe d'une pensée critique*. Paris: Fayard.

10 **Enseignants**

Blaser Céline
Brzak Nicole
Carnac Romain
Magalhaes de Almeida Antonio
Malatesta Dominique
Racine Manon
Schaeren Lucie
Steiger Bhama
Vacataire8

Nom du responsable de module *

MAGALHÃES DE ALMEIDA António

Descriptif validé le *

19.12.2018

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1 EE** **2017-2018**

Code T.TS.SO359.FP1EE.F.17	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 30 crédits ECTS • la partie formation " terrain " équivaut à 25 crédits ECTS • la partie " intégration " liée à la partie " terrain " du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volée EE2017

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2017
Sem. 2 : Printemps 2018
Sem. 3 : Automne 2018
Sem. 4 : Printemps 2019

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2017-2018
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation
- Cours 1
- Cours 2

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2017-2018
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard à **fin avril 2018**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Les 1x20 heures peuvent se dérouler sur l'une des deux périodes de formation pratique, ou se dérouler sur les deux périodes de formation pratique en 2x10 heures. Elle s'effectue avec la/le même superviseur-e.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

9 **Bibliographie**

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
 Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
 Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif validé le *

13 juillet 2017

Descriptif validé par *

Philippe Beuret